

Les Laboratoires

www.novapole-correze.fr



LOCATION DE LABORATOIRES

DE 30 M² et 50 M² AUX NORMES AGROALIMENTAIRES



Formule pépinière d'entreprises : création et accompagnement entreprises en création

Tarifs mensuels en € HT / m ²	Année 1	Année 2	Année 3
Loyer	7	9	11
Charges	5	5	5
Total HT / m²	12 €	14 €	16 €

Exemple de redevance pour un laboratoire de 30 m² :

- 360 € HT/mois pour la 1^{ère} année
- 420 € HT/mois pour la 2^{ème} année
- 480 € HT/mois pour la 3^{ème} année

Formule hôtel d'entreprises : développement & pérennité : entreprises matures

Tarifs mensuels en € HT / m ²	Année 4	Année 5	Année 6
Loyer	13	14	15
Charges	5	5	5
Total HT / m²	18 €	19 €	20 €

Exemple de redevance pour un laboratoire de 30 m² :

- 540 € HT/mois pour la 1^{ère} année
- 570 € HT/mois pour la 2^{ème} année
- 600 € HT/mois pour la 3^{ème} année

N.B. : possibilité de louer un bureau de 12 m² en supplément selon les mêmes conditions tarifaires que celles indiquées sur la grille tarifaire « bureaux »



Services inclus

Domiciliation de l'entreprise : siège social ou établissement secondaire

Accueil personnalisé physique et téléphonique

Téléphonie*

- Numéro d'appel direct
- Poste téléphonique
- Communications nationales vers des numéros fixes
- Permanence téléphonique
- Messagerie vocale

Courrier

- Réception et distribution dans les boîtes aux lettres privatives
- Affranchissement (coût en sus) et réexpédition

Accès Internet Haut-débit* par fibre optique professionnelle

Réseau informatique sécurisé :

Mobilier de bureau*

Salle de réunion mise à disposition gratuite 2 jours par mois

Stationnement gratuit

Autres services

- Documentation et presse quotidienne
- Matériels en libre-service (cisaille, plastifieuse, relieuse, destructeur document...)
- Accès aux espaces communs et aux prestations de services à la carte

**Selon grille tarifaire des prestations*

Provisions pour charges

Charges communes :

- Electricité et eau (selon quote-part)
- Entretien des espaces verts
- Nettoyage des parties communes
- Vitrierie

Charges de structure :

- Sécurité incendie
- Entretien et maintenance du bâtiment et des équipements
- Contrôle des installations
- Gestion des nuisibles
- Taxe foncière